



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2016
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie ce jour à 14 heures dans les locaux de la DRIEE.

Absents excusés : Bruno Villalba et François Duval (suppléant invité).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 14 septembre 2016 :

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Le PV de la réunion du 14 septembre 2016 est approuvé.

2 – Dossiers de cas par cas ayant fait l'objet d'une délibération collégiale en réunion de MRAe

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, sont adoptées les décisions au cas par cas concernant les documents d'urbanisme et autres plans et programmes des communes suivantes :

Niveau 1 : La Croix-en-Brie (77) ; Chalautre-la-Petite (77) ; Maison-Rouge (77) ; Montceaux-lès-Provins (77) ; Bannost-Villegagnon (77) ; Buc (78) ; Esbly (77) ;

Niveau 2 : Ecoen (95) ; Vémars (95);

3 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation est donnée à :

Nicole Gontier pour les dossiers suivants : Cas par cas documents d'urbanisme : 1) Pécy (77) ; 2) Poligny (77)

Après avoir examiné le projet de décision concernant l'évaluation environnementale de la révision du plan d'occupation des sols (POS) de Coignièrès (78), la MRAe estime nécessaire un travail complémentaire, et après avoir fixé ses orientations, donne délégation de compétence à Nicole Gontier pour finaliser et signer l'avis le lundi 3 octobre 2016.

4 – Dossiers de cas par cas devant faire l'objet d'une prochaine délibération collégiale en réunion de MRAe

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Rectification : est inscrit à l'ordre du jour de la réunion du 13 octobre 2016 le projet de décision au cas par cas concernant la révision du PLU de Gonesse ; Nicole Gontier est désigné comme coordinateur de la préparation du projet de décision.

5 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU du Raincy

Etaient présents et ont délibéré : Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de PLU du Raincy est adopté.

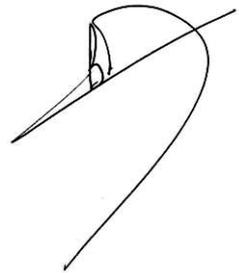
6 – Diverses dispositions rectificatives

Christian Barthod reçoit délégation en lieu et place de Nicole Gontier pour l'avis sur le projet de mise en compatibilité du PLU d'Arpajon (91) par déclaration d'utilité publique relative à la « ZAC des Belles Vues »;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

Fait à La Défense, le 29 septembre 2016

Le président de la MRAe, président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, sweeping line that forms a large, open loop, with a smaller, more defined loop at the top left.

Christian Barthod